



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

épidémies

Question écrite n° 94563

Texte de la question

M. Pierre Morange souhaite attirer l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la lutte contre le zika. Initié par le GIP Alliance pour le développement présidé par Pierre Morange, député des Yvelines, au Nord Vietnam, un programme de lutte antivectorielle utilisant des céphalopodes introduits dans les citernes de stockage de l'eau, combiné à un effort de réduction des lieux d'eau stagnante, a permis d'éliminer avec succès *Aedes aegypti* dans de nombreuses communes et de prévenir la transmission de la dengue pendant plusieurs années. Or le même *Aedes aegypti* est, avec *Aedes albopictus*, le vecteur du virus Zika qui se propage de façon foudroyante en Amérique latine et gagne d'autres territoires. Les risques sanitaires sont importants, notamment pour les enfants à naître dont la mère aurait été contaminée. Aussi suggère-t-il d'adjoindre aux autres dispositifs visant à l'éradication des insectes incriminés le protocole utilisé avec succès en Asie. Se substituant avec succès aux pesticides onéreux et nocifs pour la santé et l'environnement, ce procédé est à promouvoir aussi bien aujourd'hui comme mode de contention de l'épidémie en absence de traitement médical, que demain en complément de lutte lorsque les populations seront vaccinées. Il la prie de bien vouloir lui indiquer quelle suite elle compte réserver à cette suggestion.

Texte de la réponse

La direction générale de la prévention des risques et la direction générale de la santé vont saisir l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) sur une recherche et une analyse des méthodes alternatives de lutte anti-moustiques par rapport à la lutte « chimique » via le recours à des insecticides. Cette saisine portera sur les bactéries *Wolbachia*, les champignons *Beauveria*, la technique de l'insecte stérile, les techniques de captures massives, l'utilisation des films silicones ainsi que les céphalopodes. Le résultat de cette saisine sera consultable sur le site Internet de l'ANSES. Les ministères chargés de l'environnement et de la santé attachent une grande importance à ces techniques alternatives et l'avis de l'ANSES devrait permettre de promouvoir les méthodes les plus prometteuses en fonction des contextes locaux tels le climat ou les espèces de moustiques présentes.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morange](#)

Circonscription : Yvelines (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94563

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2016](#), page 2475

Réponse publiée au JO le : [1er novembre 2016](#), page 9070